

Document d'accompagnement

Pour comprendre et utiliser les grilles d'évaluation en
communication orale

Explicitation des choix et explication du fonctionnement des outils d'évaluation en communication orale (production) pour chacune des années du secondaire pour chacun des modes de discours.
Travail réalisé par une équipe de conseillers pédagogiques de la région 03-12.

Cathy Boudreau, Annie Gagnon, Marie-Noëlle Gosselin et Mylène Jacques
Conseillères pédagogiques de français
2014

Ce document adopte l'orthographe rectifiée. Il a fait l'objet d'une seule révision linguistique.

Le masculin étant le genre générique en français, c'est sans discrimination qu'il est utilisé.

© Commission scolaire des Découvreurs, Commission scolaire de la Capitale, Commission scolaire des Navigateurs.



Table des matières

Des outils pour l'évaluation de la communication orale	4
Pour comprendre et utiliser les grilles d'évaluation en communication orale	4
La réalisation des grilles	4
Les caractéristiques des grilles d'évaluation.....	5
 Les critères d'évaluation	 8
Adaptation à la situation de communication.....	8
Cohérence des propos	10
Utilisation des éléments verbaux appropriés	11
 Références	 12
Annexe 1 : Formulaire de rétroaction.....	13

Des outils pour l'évaluation de la communication orale

Pour comprendre et utiliser les grilles d'évaluation en communication orale

Ce document vise d'abord à préciser le processus ayant mené à la création de grilles d'évaluation informatisées en communication orale, puis à expliciter les caractéristiques des grilles elles-mêmes. Les décisions prises en cours d'élaboration seront exposées afin de permettre aux enseignants et aux conseillers pédagogiques de français de comprendre les raisons qui motivent l'organisation des grilles, l'explicitation des critères, la pondération des différents indicateurs, etc.

Ces grilles d'évaluation étant perfectibles et évolutives, les rétroactions qui découlent de leur utilisation ou de leur consultation sont souhaitées. Un formulaire est joint au présent document à cette fin (*Annexe 1*).

La réalisation des grilles d'évaluation

La production des grilles d'évaluation en communication orale constitue la deuxième phase d'un processus d'élaboration de grilles d'évaluation par mode de discours, par compétence et par niveau du secondaire. Cette démarche est conduite par un comité de travail composé de conseillers pédagogiques de trois commissions scolaires de la région 03-12.

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, lors de la première phase, des grilles d'évaluation en écriture ont été produites. Elles ont ensuite été partagées aux conseillers pédagogiques de la région, puis présentées à différents intervenants du Québec et de la francophonie canadienne lors du congrès annuel de l'Association des professeurs de français (AQPF), tenu en novembre 2012 à Québec. Elles sont présentement utilisées dans plusieurs milieux éducatifs du Québec et les rétroactions fournies par les enseignants, les conseillers pédagogiques et les professeurs en formation des maîtres ont permis de confirmer la pertinence de ces outils et la nécessité de poursuivre le travail pour les autres compétences.

L'élaboration de grilles d'évaluation en production orale a débuté à l'automne 2012. Les principes directeurs qui ont guidé l'élaboration de ces grilles sont intimement liés aux caractéristiques de la communication orale en classe : prestations uniques, parfois spontanées, pour lesquelles les principales traces se traduisent souvent par la grille d'évaluation. Cet outil devait donc refléter cette réalité en étant souple, adaptable, facile d'utilisation, etc. L'avenue à privilégier s'est rapidement imposée : des grilles informatisées.

Ainsi, l'intérêt de ces grilles repose non seulement sur l'arrimage entre les prescriptions du *Programme de formation de l'école québécoise*, du *Cadre d'évaluation des apprentissages* et de la *Progression des apprentissages au secondaire*, mais également sur la création d'une version interactive qui permet à chaque enseignant de personnaliser la grille d'évaluation selon le moment de l'année, la tâche demandée, la clientèle, etc., tout en respectant les prescriptions ministérielles.

Les caractéristiques des grilles

Les grilles générales

Dans un premier temps, l'enseignant est amené à choisir une grille à déployer selon le niveau scolaire, le mode de discours et le genre prescrit dans la *Progression des apprentissages (PDA)*. Ces choix le conduisent à une grille générale regroupant tous les critères d'évaluation, les indicateurs et les éléments observables pour chaque critère ainsi que des références aux contenus de la PDA et à certains ouvrages didactiques en lien avec le genre choisi.

Figure 1 — Grille générale

Grille générale			
4. Quatrième secondaire			
4.1 La justification			
4.1.1 Exposé critique (film, message publicitaire, etc.)			
Critère	Indicateurs	Éléments observables	Éléments de précision
1			
Adaptation à la situation de communication	1.1 Paramètres de la tâche	1.1.1 Tient compte de l'intention de communication	- Faciliter ou causer la recevabilité d'un propos grâce à l'explicitation des raisons qui le fondent [2-3]. - Présenter son appréciation d'un film et la justifier.
60 %		1.1.2 Tient compte des conditions de réalisation de la tâche	Respecter les consignes (temps, travail d'équipe, etc.) et les règles relatives à la prise de parole [2].
		1.1.3 Prend en compte son destinataire	- Tenir compte de ses caractéristiques (son âge, sa connaissance du sujet, ses goûts) [2]. - Utiliser des moyens pour s'assurer de sa compréhension et susciter son intérêt (mises en évidence, explicitations, éléments prosodiques et non verbaux, etc.) [2-3]. - Choisir des marques énonciatives qui renvoient au destinataire et qui manifestent les rapports entre l'énonciateur et son destinataire (pronoms personnels et déterminants possessifs de la 2^e personne [2-3], phrases impératives, interrogatives et apostrophes pour souligner le contact, la proximité [2-3], modifications dans les règles de convenance).

Ces premières grilles sont descriptives et les critères y sont pondérés. À chaque critère correspondent des indicateurs et des éléments observables qui présentent les comportements attendus des élèves de ce niveau, pour ce genre.

Le choix des indicateurs repose principalement sur la *Progression des apprentissages* et correspond à peu de chose près à ceux du *Cadre d'évaluation des apprentissages*. Si tous les indicateurs d'un critère ne sont pas repris dans les éléments observables, c'est que la PDA le prescrit plus tard dans la scolarité. C'est le cas, entre autres, du point de vue dans la justification, qui n'est pas évalué avant la 2^e secondaire.

La pondération

Dans le cadre d'évaluation des apprentissages, on remarque que les critères d'évaluation en production orale sont étroitement liés à ceux utilisés en écriture. Aussi, la pondération attribuée à chaque critère tient compte à la fois de ce qui se fait en écriture, du nombre d'indicateurs découlant de chaque critère et des pratiques actuelles en évaluation de la communication orale. Pour établir la valeur de chaque élément observable, une pondération lui a été associée. Il est important de noter que cette pondération tient compte de la prépondérance de certains éléments observables par rapport aux autres et que cette prépondérance est la même d'un niveau à l'autre.

Toutefois, comme tous les observables ne sont pas présents à tous les niveaux, la pondération des critères varie légèrement d'un niveau à l'autre. Enfin, comme l'enseignant construit son outil de consignation en choisissant les éléments observables qu'il souhaite évaluer selon le contexte (tâche, moment de l'année, évaluation formative ou sommative, etc.), la pondération pourra également varier selon les choix de l'enseignant.

Le tableau suivant présente la pondération de chaque critère et des éléments observables.

Tableau 1 — Pondération des critères

Critère	Indicateur L'élève...	Pondération
Adaptation à la situation de communication entre 55 % et 63 % (selon le nombre d'indicateurs)	Tient compte de l'intention de communication.	5
	Tient compte des conditions de réalisation de la tâche.	10
	Prend en compte son destinataire.	10
	Utilise des moyens paraverbaux et non verbaux.	10
	Développe les éléments de la justification, de la description ou de l'argumentation.	20
	Utilise des moyens ou des procédés pour adopter et maintenir un point de vue.	5
Cohérence des propos Entre 25 % et 27 % (selon le nombre d'indicateurs)	Assure la reprise de l'information.	5
	Assure la non-contradiction entre les éléments de contenu et entre les temps verbaux.	5
	Fait progresser ses propos.	10
	Organise ses propos.	5
Utilisation d'éléments verbaux appropriés Entre 10 % et 18 % (selon le nombre d'indicateurs)	Tend à l'utilisation d'une langue standard.	5
	Construit ses phrases de façon appropriée.	5
	Respecte la norme.	5

Références à la *Progression des apprentissages* et autres éléments de précision

Sur chaque grille générale, une colonne est réservée à des **éléments de précision** provenant principalement de la *Progression des apprentissages* et du document *Caractéristiques de 50 genres pour développer les compétences langagières en français au secondaire québécois*. Ce sont ces précisions qui permettent plus spécifiquement de distinguer un mode de discours d'un autre, un genre d'un autre, et d'établir des attentes à l'égard des élèves. Elles apportent souvent des explicitations quant aux contenus d'apprentissage.

Le numéro de page suivant chaque énoncé renvoie à la version de la PDA d'octobre 2012. Ce numéro n'est pas réécrit lorsque les éléments qui suivent se retrouvent à la même page. Les notions de l'ordre de la connaissance (ressources de la langue) sont mentionnées lorsqu'elles font l'objet d'un renvoi dans les contenus liés au mode de discours. Autrement dit, elles ont été retenues uniquement lorsque le genre y renvoie explicitement. Les chiffres entre crochets indiquent à quel niveau une notion doit avoir fait l'objet d'un enseignement systématique. Ainsi, la présence du [2], par exemple, précise que cette notion est ou était programmée pour la deuxième secondaire. Le chiffre suivant les précisions provenant du document sur les genres réfère plutôt à la **fiche** (F) correspondante du document.

- Références à la *Progression des apprentissages*  20
- Références au document *Caractéristiques de 50 genres...* **F13J**

L'outil de consignation

C'est à partir de cette grille générale que l'enseignant est amené à choisir les critères, les indicateurs et les éléments observables qu'il désire évaluer dans une situation de communication précise. Ces choix le conduiront à un **outil de consignation** à utiliser lors des productions orales des élèves.

Dans cet outil de consignation, chaque élément observable est associé à une échelle de 1 à 5 qui permet de situer la compétence de l'élève. Un facteur de multiplication associé aux éléments observables apparaît également dans l'outil afin d'attribuer à chaque observable sa pondération.

Tableau 2 – Exemple de l'échelle d'évaluation dans l'outil de consignation

Éléments observables	Maîtrise insuffisante		Maîtrise partielle		Maîtrise complète		X	Total
	0	1	2	3	4	5		
L'élève...								
• Développe les éléments de la justification.				✓			4	12/20
• Utilise des moyens paraverbaux et non verbaux.					✓		2	8/10

Enfin, sur l'outil de consignation, un espace est prévu pour de la rétroaction à l'élève, portant entre autres, sur le recours à des stratégies appropriées, comme il prescrit dans le *Cadre d'évaluation des apprentissages*.

Les critères d'évaluation

Adaptation à la situation de communication

L'Adaptation à la situation de communication occupe une pondération de 60 % dans les grilles d'évaluation en production orale et regroupe le plus grand nombre d'indicateurs. Le tableau suivant présente les indicateurs retenus par les auteurs des grilles quant à ce critère.

Tableau 3 — Comparaison entre les indicateurs de l'Adaptation à la situation de communication

Indicateurs Cadre d'évaluation des apprentissages	Indicateurs Grilles d'évaluation Comité de travail 03-12	
Paramètres de la tâche	Paramètres de la tâche	Intention de communication
		Conditions de réalisation de la tâche
		Destinataire
Pertinence du contenu et du point de vue	Point de vue	
Procédés textuels, stylistiques et linguistiques	Contenu (les éléments de contenus sont étroitement liés au genre textuel)	
Éléments paraverbaux et non verbaux	Éléments paraverbaux et non verbaux	

Les paramètres de la tâche sont précisés, dans les grilles, par trois observables : le respect de l'intention de communication et du sujet (liée au genre textuel), la prise en compte du destinataire et l'observance des conditions de réalisation de la tâche. Cet indicateur n'est pas mentionné dans le *Cadre d'évaluation des apprentissages*. Toutefois, il a été retenu dans les grilles puisqu'il apparaît dans la *Progression des apprentissages* sous le libellé « Contexte de production ». Il renvoie, entre autres, au respect des consignes et des règles relatives à l'écoute et à la prise de parole, objet d'évaluation bien présent en communication orale.

Sous l'indicateur « conditions de réalisation de la tâche », on regroupe :

- Les consignes relatives au temps, au travail d'équipe à la recherche d'infos, etc.
- Les règles d'écoute, de prise de parole, etc.

Cet indicateur vaut seulement 10 % (il ne s'agit donc pas d'un facteur de réussite ou d'échec).

Le point de vue est évalué seulement à partir de la 2^e secondaire, comme prescrit dans la *Progression des apprentissages*.

Le contenu renvoie à l'organisation du genre, à la façon dont la séquence dominante se réalise (justification, description, explication, etc.). Les caractéristiques du genre sont celles précisées dans la section 2 de chacun des modes de discours de la *Progression des apprentissages*. Les procédés textuels, stylistiques et linguistiques (intimement liés au genre) sont également pris en compte sous cet indicateur.

Étant donné leur prépondérance en production orale, **les éléments paraverbaux et non verbaux** représentent un indicateur distinct même s'il est étroitement lié à la prise en compte du destinataire. Il faut toutefois éviter de pénaliser l'élève deux fois pour la même « erreur ». Ainsi, sous « Prendre en compte le destinataire », c'est d'un point de vue plus global que l'élève sera évalué (par exemple : le fait de tenir compte de l'âge de son auditoire en choisissant des exemples adaptés, etc.). Sous « *Éléments paraverbaux et non verbaux* », ce sera davantage l'intonation, le débit, le volume, la prononciation ainsi que la posture, le regard, les mimiques qui seront observés.

Cohérence des propos

La *Cohérence des propos* occupe une pondération de 25 % dans les grilles d'évaluation en production orale. Le *Cadre d'évaluation des apprentissages* précise ce critère par les indicateurs suivants : la continuité, la progression et la non-contradiction.

En lien avec la *Progression des apprentissages*, un autre indicateur s'ajoute dans nos grilles : l'organisation. Le tableau suivant explicite les éléments d'évaluation liés à chaque indicateur retenu.

Tableau 4 — Indicateurs pour la Cohérence des propos

Continuité	Reprise de l'information, choix et variété des substituts. **La variété du vocabulaire est prise en compte sous ce critère**
Progression	Apport d'informations nouvelles et recours à des marques linguistiques de progression (organisateur textuels, marqueurs de relation) pour réorienter le propos. Enchaînement des propos (reformulation, rappel, questionnement, etc.).
Non-contradiction	Non-contradiction entre les propos et non-contradiction entre les temps verbaux.
Organisation	Division du contenu de la production orale en parties. Utilisation de supports visuels pour organiser la production.

L'organisation n'apparaît pas dans les grilles liées aux genres suivants : échanges, tables rondes et discussions puisque ces contextes se prêtent moins à la planification d'une organisation rigoureuse.

Utilisation des éléments verbaux appropriés

L'utilisation des éléments verbaux appropriés occupe une pondération de 15 % dans les grilles d'évaluation en production orale. Dans le *Cadre d'évaluation des apprentissages*, ce critère est explicité par trois indicateurs : la variété de langue, la syntaxe et le vocabulaire. Le tableau suivant précise la signification de ces indicateurs dans les grilles d'évaluation.

Tableau 5 – Clarification des éléments verbaux

Variété de langue	Référence aux registres de langue et à l'utilisation d'une langue standard.
Syntaxe	Construction des phrases.
Vocabulaire	Relatif aux écarts à la norme (anglicismes, barbarismes, impropriétés, etc.)

La variété de langue fait essentiellement référence aux différents registres de langue. Dans la *Progression des apprentissages*, « tendre à l'utilisation d'une variété de langue standard » en contexte de communication orale est évalué à partir de la 3^e secondaire seulement. Toutefois, si on se réfère aux programmes de formation, on constate que l'utilisation d'une variété de langue standard est mentionnée dans les attentes de fin de cycle du 1^{er} cycle. Aussi, dans la *Progression des apprentissages au primaire*, la variété de langue est observée à partir de la 3^e année. À la lumière de ces observations, notre choix est de conserver cet indicateur dès la 1^{re} secondaire. Le vocabulaire de la langue standard, les accords audibles (par exemple, le monde *sont**, *une**autobus, etc.) sont notés sous cet indicateur.

La syntaxe renvoie explicitement à la construction des phrases. La syntaxe à l'oral peut être difficile à maîtriser, car la syntaxe de la langue parlée est spontanée. Toutefois, certaines erreurs souvent relevées à l'oral pourront être observées et évaluées. C'est le cas de l'emploi du double subordonnant (*quand que**, *à cause que**) ou encore d'un auxiliaire de conjugaison inapproprié (*avait** rentré).

Le vocabulaire est uniquement considéré ici sous l'angle du respect de la norme. On remarquera donc les écarts à la norme : barbarismes, emprunts, impropriétés sémantiques, pléonasmes fautifs, etc. Cet indicateur est présent dans les grilles à partir de la 3^e secondaire puisqu'on y réfère uniquement dans le *Programme de formation de l'école québécoise* du 2^e cycle.

Références

- CHARTRAND, Suzanne-G. et Émery-Bruneau, Judith avec la coll. de K. Sénéchal et P. Riverin (2013). *Caractéristiques de 50 genres pour développer les compétences langagières en français au secondaire québécois*. Québec : Didactica, c.é.f.; en ligne : www.enseignementdufrancais.ulaval.ca
- CHARTRAND, S.-G., D. AUBIN, R. BLAIN et C. SIMARD (1999). *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*. Boucherville, GRAFICOR.
- LAFONTAINE, Lizanne (2007). *Enseigner l'oral au secondaire*, Montréal, Chenelière éducation.
- LAFONTAINE, Lizanne et Christian DUMAIS (2014). *Enseigner l'oral, c'est possible!*, Montréal, Chenelière éducation.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2006). *Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire, premier cycle*. Québec, Gouvernement du Québec.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2007). *Programme de formation de l'école québécoise, enseignement secondaire, deuxième cycle*. Québec, Gouvernement du Québec.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2011). *Progression des apprentissages au secondaire, français, langue d'enseignement*. Québec, Gouvernement du Québec.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2007). *Progression des apprentissages en français, Enseignement primaire*. Québec, Gouvernement du Québec.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. Documents d'accompagnement et de formation 2008-2012. Direction de l'évaluation. Québec, Gouvernement du Québec.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT. Épreuves obligatoires et uniques 2008-2012. Direction de l'évaluation. Québec, Gouvernement du Québec.

Les grilles d'évaluation en production orale

Formulaire de rétroaction

1. Grilles utilisées

Mode / Niveau	Description	Explication	Justification	Argumentation	Narration	Poésie
1 ^{re} secondaire			☐			
2 ^e secondaire	☐		☐			
3 ^e secondaire		☐	☐			
4 ^e secondaire			☐			
5 ^e secondaire			☐	☐		

2. Appréciation globale

3 = Tout à fait

2= Plus ou moins

1= Pas du tout

	3	2	1	Commentaires
Le format de la grille générale est adéquat.	☐	☐	☐	
La grille générale présente une vision complète des indicateurs à évaluer en communication orale.	☐	☐	☐	
Les éléments de précisions facilitent la compréhension des critères.	☐	☐	☐	
L'outil de consignation est efficace lors des communications orales.	☐	☐	☐	
L'outil de consignation permet de fournir une rétroaction signifiante à l'élève.	☐	☐	☐	
L'utilisation de la version informatisée des grilles facilite la consignation.	☐	☐	☐	

3. Rétroaction pour chaque critère

3 = Tout à fait

2= Plus ou moins

1= Pas du tout

Critère 1 : Adaptation à la situation de communication				
	3	2	1	Commentaires
Les indicateurs et les éléments de précision permettent de bien comprendre le critère.	☐	☐	☐	
Les échelles évaluatives de l'outil de consignation permettent de situer facilement l'élève.	☐	☐	☐	
Faudrait-il ajouter des éléments pour clarifier les attentes pour ce critère?				
Critère 2 : Cohérence des propos				
	3	2	1	Commentaires
Les indicateurs et les éléments de précision permettent de bien comprendre le critère.	☐	☐	☐	
Les échelles évaluatives de l'outil de consignation permettent de situer facilement l'élève.	☐	☐	☐	
Faudrait-il ajouter des éléments pour clarifier les attentes pour ce critère?				
Critère 3 : Utilisation d'éléments verbaux appropriés				
	3	2	1	Commentaires
Les indicateurs et les éléments de précision permettent de bien comprendre le critère.	☐	☐	☐	
Les échelles évaluatives de l'outil de consignation permettent de situer facilement l'élève.	☐	☐	☐	
Faudrait-il ajouter des éléments pour clarifier les attentes pour ce critère?				
Certains éléments de précision sont-ils inutiles?				

4. Commentaires et suggestions
